



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Seul le texte prononcé fait foi

ORGANISATION POUR L'INTERDICTION DES ARMES CHIMIQUES

12^{ème} CONFÉRENCE DES ETATS PARTIES

DÉCLARATION

**prononcée par l'Ambassadeur Dominik M. Alder
Représentant permanent de la Suisse
auprès de la OIAC**

Débat général

La Haye, le 5 novembre 2007

Check against delivery

ORGANISATION FOR THE PROHIBITION OF CHEMICAL WEAPONS

12th CONFERENCE OF STATES PARTIES

STATEMENT

**by Ambassador Dominik M. Alder
Permanent Representative of Switzerland
to the OPCW**

General Debate

The Hague, 5 November 2007

Monsieur le Président,

J'aimerais tout d'abord me joindre aux orateurs précédents pour vous féliciter, M. le Président, de votre élection à la présidence de la 12^{ème} session de la Conférence des Etats Parties. Nous nous réjouissons par avance de travailler avec vous dans un esprit constructif, pour que cette conférence devienne un succès. Mes vœux et mes remerciements vont aussi à votre prédécesseur, l'Ambassadeur Alfonso Dastis (Espagne).

Cela a fait dix ans l'année dernière que la Convention sur les armes chimiques est entrée en vigueur. Cet anniversaire a été célébré par diverses actions, dont la plus notable a été la réunion à haut niveau qui s'est tenue à New York en septembre dernier. La Suisse souscrit pleinement à la déclaration adoptée à cette occasion : non seulement ce document synthétise utilement les résultats obtenus au cours de cette dernière décennie, mais il pose aussi de solides fondements pour les dix années qui viennent et au-delà.

La destruction des stocks d'armes chimiques est le premier volet de la Convention. La Suisse juge qu'il faut absolument préserver sa crédibilité en faisant en sorte que les délais stipulés dans la Convention et prorogés par la Conférence des États parties soient respectés. Nous avons suivi avec attention l'avancement des opérations de destruction dans les pays en train d'éliminer leurs stocks. Au mois de juillet 2007, sur un total de 71 000 t, il y avait eu 24 000 t de détruites ; et sur 65 unités de production d'armes chimiques, 61 avaient été entièrement démantelées ou converties à des usages pacifiques. La Suisse tient à féliciter une fois encore l'Albanie pour avoir été le premier État possesseur à avoir mené à bien la destruction de ses stocks. Les travaux avancent également dans les cinq autres pays qui ont déclaré détenir des armes chimiques. Mon pays fournit dans ce domaine une aide financière à la Russie, comme elle l'a fait pour l'Albanie. Nous sommes impatients de prendre connaissance à cette Conférence des États parties de l'état actuel d'avancement des opérations de destruction.

Monsieur le Président,

si la destruction est le premier volet de la Convention, les dispositions relatives à la non-prolifération et à la vérification en constituent le second. En ce qui concerne le contrôle des installations de fabrication de produits chimiques, les consultations sur les questions liées à l'industrie n'ont pas donné de résultats tangibles au cours de l'année écoulée, ce que la Suisse déplore. Nous ne voyons aucune raison valable pour s'opposer fondamentalement à des

mesures visant à pallier les problèmes de déclaration tardive ou d'écart entre les chiffres de transferts. Et compte tenu de la bonne foi de toutes les parties en présence, nous ne comprenons pas non plus pourquoi il est si difficile de réunir le consensus sur le document traitant des questions liées à l'industrie.

La Suisse espère donc que l'année qui vient produira des progrès significatifs sur ces questions, qui occupent une large place dans la non-prolifération en général, et la mise en œuvre de la Convention en particulier.

Monsieur le Président,

En ce qui concerne la sélection des autres installations de fabrication de produits chimiques, la Suisse prône la pleine application du paragraphe 11 de la partie IX de l'annexe relative à la vérification. Mon pays tient beaucoup en particulier à ce que la procédure de sélection intègre **l'ensemble** des alinéas a, b et c. Compte tenu de l'absence de consensus sur le paragraphe 25, la Suisse se félicite de l'initiative formulée par le Secrétariat dans le document S/641/207 et le Correctif 1. Elle n'en appelle pas moins les États parties à poursuivre les consultations de façon à régler la question dans un esprit constructif.

Toujours sur cette question de la vérification, j'aimerais aborder brièvement un point d'administration d'une grande importance à nos yeux : le système d'information pour la vérification qu'a mis en place le Secrétariat technique. La Suisse estime qu'il contribuera énormément à améliorer l'efficacité et l'efficience du régime de vérification. La transmission électronique des déclarations annuelles visées à l'article VI permet au Secrétariat technique d'optimiser encore son travail, et réduit considérablement les opérations de saisie manuelle. D'où une nette amélioration de la qualité des données sur lesquelles il s'appuie. La Suisse, qui a développé un outil permettant de transmettre les déclarations par voie électronique, reste à disposition pour tout état membre intéressé à l'introduire pour ses propres besoins.

Monsieur le Président,

au-delà de la procédure de déclaration, les inspections tiennent une large place dans la vérification. Pour s'acquitter de son mandat, le Secrétariat technique doit compter sur des inspecteurs solidement formés, connaissant bien les diverses facettes de leurs missions.

Dans ce contexte, la Suisse tient tout d'abord à remercier les Pays-Bas de l'aide qu'ils ont apportée aux préparatifs du Secrétariat technique en vue des inspections sur mise en demeure. Après la Suisse en 2004 et le Brésil quelques années plus tard, ils ont été le troisième pays seulement à organiser une telle inspection d'une unité industrielle. La Suisse invite d'autres États parties à monter de tels exercices, d'une grande utilité. Il faudrait aussi qu'ils soutiennent le Secrétariat dans la préparation de ces inspections.

Il est par ailleurs tout aussi important pour la crédibilité de la Convention et de l'OIAC que le corps d'inspecteurs soit convenablement formé. La Suisse se félicite des efforts que fait le Secrétariat technique pour standardiser la formation des inspecteurs fraîchement recrutés. Mon pays est heureux de contribuer à leur formation. Tout récemment, nous avons organisé une simulation d'inspection tableau 1 au laboratoire de Spiez : les inspecteurs ont ainsi eu l'occasion de pratiquer divers aspects des procédures de vérification OIAC dans une installation réelle. Nous poursuivrons cette collaboration avec le Secrétariat technique en 2008 et au-delà.

Monsieur le Président,

La Suisse accorde une grande importance à l'assistance et à la protection. Les cours que nous organisons depuis plus de dix ans déjà ont attiré des participants d'un grand nombre de pays. Nous en avons jusqu'à présent accueilli 588, venus de 98 pays. Il peut paraître évident, mais je le rappelle tout de même, que la participation des pays africains a été significative : jusqu'à présent, 20 d'entre eux nous ont envoyé 88 participants. De plus, un cours spécifiquement adapté aux besoins de 20 spécialistes éthiopiens a eu lieu au Centre de compétence NBC de l'armée suisse en 2004.

Compte tenu de ces activités, nous avons lu avec un vif intérêt la note du Directeur général sur l'intensification de la coopération avec l'Afrique¹. La Suisse est aussi pleinement de l'avis que l'Afrique mérite une attention particulière à l'OIAC.

J'aimerais aussi remercier le Directeur Général du travail qu'il a accompli à la tête de cette organisation. Sa bonne gestion nous permet d'avoir de nouveau un budget avec une croissance nominale zéro. Je salue ses efforts. D'une manière générale, mon pays est en faveur d'un budget basé sur les résultats (result based budgeting/RBB). Nous sommes de

¹ EC-50/DG.17

l'avis que le RBB doit aussi constituer la base pour l'élaboration du budget pour les années à venir, tout en maintenant l'équilibre entre le Chapitre 1 et le Chapitre 2. De plus, l'organisation doit veiller à ce que des investissements essentiels ne soient pas négligés, entraînant par la suite des coûts de rattrapage. Je pense, par exemple, au Système d'Information pour la Vérification (VIS) mentionné plus haut.

Monsieur le Président,

les questions soulevées dans mon intervention ne représentent qu'un petit nombre de celles que mon pays tient à souligner et à discuter. Ma délégation attend avec impatience le moment de les reprendre et d'en aborder d'autres encore au cours de cette semaine ; nous sommes bien sûr tout disposés à contribuer nous-mêmes à cette réflexion, dans les débats formels comme les entretiens informels avec d'autres délégations. Nous aurons en outre l'occasion de procéder à un bilan plus global de la mise en œuvre de la Convention à la deuxième Conférence d'examen, au printemps de l'année prochaine. Elle arrive à point nommé, et permettra aux États parties de mener un débat fécond sur les moyens de faire en sorte que la Convention mette à profit les dernières découvertes scientifiques et technologiques. Car si nous voulons que la Convention conserve toute sa pertinence dans le futur, il est important de revoir régulièrement sa portée, et de l'ajuster le cas échéant.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Mr President,

I would like to join the speakers who went before me in congratulating you, Mr. President, on your election to the Presidency of the 12th Conference of States Parties. We are looking forward to working with you in a constructive spirit, in order to make this conference a success. I would also like to thank your predecessor, Ambassador Alfonso Dastis (Spain), and I wish him all the best.

Last year, we celebrated the tenth anniversary of the entry into force of the Chemical Weapons Convention. A number of events took place in commemoration of this anniversary, culminating in the High-Level Meeting held in New York last September. Switzerland fully endorses the Statement adopted at this meeting. Not only is it a useful summary of what has been achieved in the past ten years, but it can also act as a good foundation for the next ten years and beyond.

The destruction of chemical weapons stockpiles is one of the fundamental pillars of the Convention. In order to maintain the credibility of the Convention Switzerland considers it paramount that the deadlines, as established by the Convention and extended by the Conference of States Parties, are respected. We have been closely following the developments in the States that are in the process of destroying their chemical weapons stockpiles. As of July 2007, around 24 thousand metric tonnes out of a total of a little over 71 thousand metric tonnes have been destroyed, and of the 65 declared chemical weapons production facilities, 61 have been either destroyed or converted for peaceful purposes. Switzerland would again like to extend its congratulations to Albania for becoming the first possessor state to have completed the destruction of its chemical weapons stockpiles. In the remaining five states that have declared possessing chemical weapons stockpiles there is progress in the destruction, too. My country is providing financial support to the Russian authorities to assist them with this process - as we have done for Albania, too. We are very much looking forward to receiving the most recent updates at this Conference on States Parties on progress made so far.

Mr President,

If the first pillar of the Convention is destruction, the second one consists of the provisions relating to non-proliferation and verification. As far the control of chemical facilities is

concerned, the consultations in the Industry Cluster over the past year lacked tangible results. Switzerland considers this rather disappointing. We fail to see any grounds on which measures designed to alleviate the problems caused by late declarations or by transfer discrepancies might be fundamentally opposed. Furthermore, considering the good faith of all involved, we also fail to understand why it is proving so difficult to produce a consensus document on the issues of the Industry Cluster.

Switzerland would therefore like to express its sincere hopes that the coming year may bring some significant progress on these issues. They are of great importance to non-proliferation in general, and the implementation of the Convention in particular.

Mr President,

With respect to the selection of Other Chemical Production Facilities (OCPFs) Switzerland supports the full implementation of Paragraph 11 of Part 9 of the Verification Annex. In particular, my country attaches great importance to the inclusion of *all* of the subparagraphs a, b and c to the selection procedure. Given the lack of consensus on Paragraph 25 Switzerland welcomes the initiative of the Secretariat formulated in document S/641/207 and Corr. 1. Nonetheless Switzerland urges the States party to the Convention to continue consultations to resolve this issue in a constructive manner.

Remaining with the issue of verification, I would like to briefly mention an administrative issue that has great importance for us: the Verification Information Systems that have been set up by the Technical Secretariat. Switzerland considers this system highly valuable to increase the efficiency of an effective verification regime. The electronic submission of annual declarations under Article VI enables the Technical Secretariat to further optimize its work and reduce the manual data entry dramatically. This will in turn increase the quality of the data available to the Technical Secretariat significantly. Switzerland has developed a software tool that allows the electronic transmission of the declarations. We shall be happy to assist all States Parties interested in introducing this tool.

Mr President,

In addition to the declarations procedure, inspections are an important part of verification. In order to comply with its mandate, the Technical Secretariat needs well-trained inspectors, familiar with the different topics they encounter during their missions.

In this context, Switzerland would firstly like to thank The Netherlands for their support to the Technical Secretariat in the latter's efforts to prepare for challenge inspections. After my own country in 2004 and Brazil a few years before, the Netherlands are only the third State to have organised a challenge inspection exercise at an industrial facility. Switzerland would like to encourage other States Parties to host such useful exercises themselves. Furthermore, States Parties should also support the Secretariat in its preparations of the challenge inspections.

Secondly, it is no less important for the credibility of the Convention and the OPCW to have at its disposal a well-trained inspectorate. Switzerland welcomes the efforts by the Technical Secretariat to standardise the training programmes for newly recruited inspectors. My country is very pleased to contribute to the training of the inspectorate. One of our most recent activities in this field was the organisation of a mock inspection at a Schedule 1 facility. This took place at the SPIEZ LABORATORY, where the inspectors have the opportunity to practice different aspects of the OPCW verification procedures in a real facility. We are looking forward to continuing our collaboration with the Technical Secretariat in 2008 and beyond.

Mr President,

In the opinion of Switzerland, assistance and protection remain of crucial importance. For over ten years now, we have been running courses for participants from a range of countries. So far, we could welcome 558 participants from 93 countries. It may be evident to say, but let me nonetheless stress that the participation from African countries has not been negligible. So far, 20 countries from the African continent have sent 88 participants. In addition, a course designed specifically to the needs of 20 Ethiopian specialists took place at the NBC Centre of Competence of the Swiss Armed Forces in 2004.

In the light of these activities we have read the Director-General's note on strengthening cooperation with Africa² with particular interest. Switzerland fully agrees that Africa deserves special attention in the context of the OPCW.

Mr. President,

allow me also to thank the Director General for the work he has accomplished in the past year. Thanks to his outstanding management we are in a position to again adopt a zero nominal growth budget (ZNG). I welcome his efforts in this respect. In general my country is in favour of a result based budget (RBB). The result based approach should determine the budget in the coming years. At the same time the balance between Chapter 1 and Chapter 2 has to be maintained. In addition the essential investments - necessary for the good and smooth functioning of the organisation - should not be neglected. We are thinking for example about the above mentioned Verification Information System (VIS).

Mr. President,

These are just a few of the topics my country considers important to highlight and discuss. My delegation is looking forward to hearing more on these and other issues in the course of this week, and we are of course keen to contribute to these discussions, be it formally, or else in informal talks with other delegations. Furthermore, we shall have the possibility to engage in a more global stock-taking exercise on the Convention at the Second Review Conference in the spring of next year. This Review Conference comes at a timely moment indeed. It will enable the States Parties to conduct substantive debates on how to ensure that the Convention incorporates the latest developments in science and technology. We are convinced that in order to keep the Convention relevant for the future, its scope has to be regularly discussed, and adjusted if and where necessary.

Thank you, Mr. President.

² EC-50/DG.17